

Agence technique de l'information sur l'hospitalisation

Décision n° 2026/168 du 9 juillet 2026 portant délégation de signature à l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH)

NOR : SFHX2630281S

La directrice générale de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation,

Vu les articles R. 6113-33 et suivants du code de la santé publique, et notamment l'article R. 6113-45 ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2024 portant nomination de la directrice générale de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation,

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur LEFEBVRE (Geoffrey), directeur de la Direction Financement et analyses économiques, à l'effet de signer, au nom de la directrice générale de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation tous actes et décisions relatifs à la gestion de la Direction Financement et analyses économiques, à l'exception des engagements juridiques et comptables.

Article 2

La décision n° 2024/149 du 5 juin 2024 est abrogée.

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 9 juillet 2026.

La directrice générale,
Nathalie FOURCADE